

Réduction des dimensions des filets pour limiter les captures accidentelles dans le Golfe de Gascogne

Salle de réunion de la Criée de Lorient — atelier animé le 25/06/2025 — 15 participants

L'atelier portait la restitution des enquêtes sur la fermeture hivernale de la pêche dans le Golfe de Gascogne pour limiter les captures accidentelles de dauphins. Des solutions alternatives ont été discutées, notamment celle sur les conditions d'acceptation pour réduire le nombre et la hauteur des filets par catégorie de bateaux et par espèces cible.

L'exploration de cette solution par les participants permis de formuler leurs conditions d'acceptation en prenant en compte quatre familles de parties prenantes : les pêcheurs, la filière aval, les ONG et les scientifiques. Veuillez trouver ci-dessous la restitution des 4 groupes de participants :

- Groupe 1 : besoin de préciser des éléments clés du protocole sur la taille des filets
- Groupe 2 : besoin de la démonstration par la preuve, quels sacrifices pour quels bénéfices à long terme ?
- Groupe 3 : une expérience positive d'adaptation des filets avec l'IFREMER, des mesures de remédiation dans le Golfe du Mexique à étudier et un besoin de vision à long terme
- Groupe 4 : soumettre à un travail collectif la gestion des territoires, des rapports entre métiers, du partage de l'espace, du partage des ressources

Dans ce document vous trouverez :

A-Éléments d'analyse de l'atelier animé à la criée de Lorient en juin 25 autour du Collectif Pêche&Développement et d'autres parties prenantes

1. La "Preuve par le Test" : le préalable technique à l'acceptabilité
2. Analyse de la position des pêcheurs : entre sacrifices et pérennité
3. Analyse de la filière aval : rendement, transformation et image
4. Position des scientifiques : données, équilibres et critères de mesure
5. Position des ONG : entre protection absolue et confiance concertée

B- Le texte des échanges enregistrés le 26/05/2025

A-Éléments d'analyse de l'atelier animé à la criée de Lorient en juin 25 autour du Collectif Pêche&Développement et d'autres parties prenantes

1. La "Preuve par le Test" : le préalable technique à l'acceptabilité

La démonstration technique apparaît comme le socle de confiance indispensable à tout compromis. Le succès d'un futur protocole repose sur l'approche « tester pour prouver » : une expérimentation sur zone délimitée permettant de valider l'efficacité des dispositifs avant toute velléité de généralisation.

L'histoire de la pêche à Lorient offre un précédent stratégique majeur. Dans les années 1990, le passage aux mailles carrées et l'installation de trappes d'échappement pour les langoustines au bassin d'essais ont transformé des tensions entre les environnementalistes et les pêcheurs en un modèle d'évitement de la destruction des juvéniles non commerciaux. Ce qui était perçu comme une perte de tonnage initiale s'est traduit par une amélioration du rendement global : moins de temps de tri, une réduction de la consommation de carburant et une préservation des juvéniles assurant la ressource future.

Pour le Golfe de Gascogne, la médiation peut s'appuyer sur deux leviers techniques qui ont été déjà expérimentés dans le monde :

- **L'aménagement de la ralingue supérieure** : S'inspirant des expériences menées dans l'Océan Indien ou le Golfe du Mexique, cette mesure consiste à abaisser la ralingue d'environ un mètre. La logique repose sur la triade prédateur-proie-engin : le dauphin (animal pélagique) suit les sardines dont se nourrissent les thons. En créant ce décalage en surface, on permet au cétacé de s'échapper par le haut du filet tout en maintenant les espèces cibles à l'intérieur.
- **Les répulsifs acoustiques (Pingers)** : Ces dispositifs constituent une brique technologique déjà opérationnelle qu'il convient d'intégrer pleinement aux protocoles de test pour renforcer l'évitement des captures.

2. Analyse de la position des pêcheurs : entre sacrifices et pérennité

La profession conditionne son adhésion à une double garantie : économique et territoriale. Le passage d'une logique de volume à une logique de gestion fine de la ressource est un point d'achoppement majeur.

- **Dilemme économique et compensations** : La réduction des filets est vécue comme un sacrifice immédiat. L'acceptabilité sociale de la mesure dépend d'une indemnisation totale des manques à gagner durant les phases d'expérimentation. Pour le pêcheur, la pérennité de son entreprise prime sur la prospective biologique.
- **Gestion de l'espace et accords professionnels** : Contrairement aux idées reçues, les tensions ne se cristallisent plus uniquement entre fileyeurs et chalutiers, mais de plus en plus entre fileyeurs eux-mêmes pour le partage des zones à l'intérieur des 12 miles du territoire maritime. La réussite du protocole dépend donc de la capacité de la profession à produire des accords internes robustes sur l'occupation du territoire maritime.
- **Viabilité future** : Il existe une acceptation tacite que la réduction de l'effort de pêche, via des périodes de repos biologique, peut stabiliser la rentabilité à long terme, à condition que la transition soit sécurisée financièrement

3. Analyse de la filière aval : rendement, transformation et image

Les acteurs de la transformation (mareyeurs, industriels) envisagent la réduction des engins sous l'angle de la performance technologique et de la stabilité de l'approvisionnement.

- **Rendement technologique** : Un argument de poids pour convaincre l'aval est celui du « poisson plus gras ». Les périodes de repos biologique permettent d'éviter la pêche de poissons maigres ou en période de reproduction. Un poisson à l'état physiologique optimal offre un rendement supérieur lors de la transformation industrielle, maximisant ainsi la valeur ajoutée par kilo débarqué.
- **Horizon stratégique** : La filière souhaite sortir des cycles de gestion courts (2 ou 3 ans) pour se projeter sur plusieurs décennies avec une ressource stabilisée.
- **Pression citoyenne** : L'influence du modèle américain (*Marine Mammal Protection Act*) montre que l'appropriation citoyenne des enjeux de protection des cétacés devient un critère commercial : les poissons ne peuvent être commercialisés s'ils sont pêchés en commettant des captures accidentelles de dauphins. La filière aval perçoit la régulation comme une protection de sa « licence sociale à opérer ».

4. Position des scientifiques : données, équilibres et critères de mesure

Les scientifiques appellent à une rationalisation du débat par la donnée contradictoire et une approche écosystémique globale.

Incertitudes actuelles	Besoins et critères de médiation
État des stocks : Estimations variant de 400 000 à plus de 700 000 d'individus.	Nécessité d'un décompte précis, co-construit et validé par les pêcheurs et les scientifiques.
Comportement des bancs : Méconnaissance des raisons du changement de trajectoire des sardines.	Les scientifiques doivent répondre aux observations directes des pêcheurs pour crédibiliser leurs modèles.
Équilibre trophique : Pression de prédation des dauphins/phoques parfois supérieure au prélèvement humain.	Définir un seuil d'équilibre acceptable entre la protection des prédateurs et la viabilité de la pêche.
Taux de mortalité : Absence de consensus sur le niveau de captures accessoires supportable.	Arbitrage social : Définir si la société accepte une part de captures ou exige un niveau « Zéro ».

5. Position des ONG : entre protection absolue et confiance concertée

En médiation, il est crucial de distinguer les interlocuteurs selon leur posture vis-à-vis du compromis technique.

- **L'espèce mythique comme point de blocage** : Pour les ONG « abolitionnistes », le statut anthropomorphique du dauphin rend tout compromis inacceptable. Ces positions caricaturales interdisent de fait toute solution technique, le but ultime étant l'arrêt de l'activité.
- **Le levier de la concertation** : Pour les ONG pragmatiques, l'acceptabilité dépend de leur implication précoce dans la rédaction des protocoles de test. La confiance ne peut naître que si les dispositifs techniques ne sont pas perçus comme des mesures « cosmétiques » mais comme des solutions co-évaluées dès le départ.
- **La gestion des territoires** : La médiation doit ramener le débat sur la gestion des espaces plutôt que sur l'émotion liée à une seule espèce, afin de sortir de l'impasse idéologique du « zéro capture » systématique

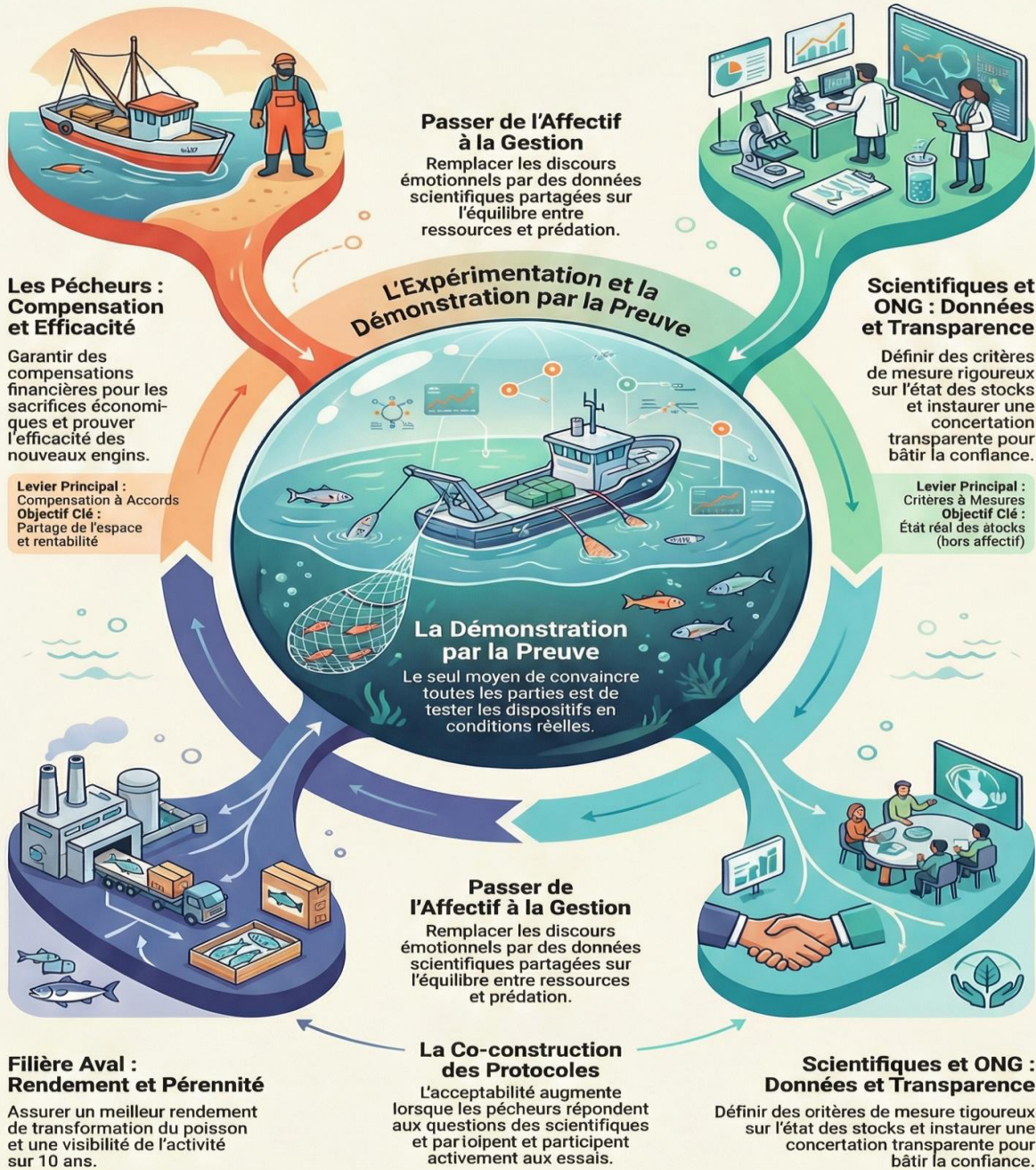
6. Synthèse des conditions de réussite du protocole

Pour garantir le succès d'un futur protocole de réduction des filets, quatre recommandations stratégiques s'imposent :

1. **Levée du verrou de l'indemnisation** : L'État et la filière doivent garantir que les pêcheurs testant les nouveaux dispositifs ne subissent aucun préjudice financier. C'est la condition *sine qua non* de l'adhésion.
2. **Affrontement politique du "Zéro Capture"** : Si le taux de mortalité acceptable par la société est strictement de 0, la médiation technique est vaine. Un débat politique doit acter un seuil de captures accidentelles supportables pour l'écosystème.
3. **Exploitation des modèles internationaux** : Le protocole doit intégrer les retours d'expérience du *Marine Mammal Protection Act* américain MMPA et des dispositifs de réduction de ralingue semblables qui sont éprouvés dans l'Océan Indien pour gagner en légitimité scientifique.
4. **Changement de paradigme** : Il est impératif de sortir de l'anthropomorphisme pour replacer le dauphin dans sa réalité de prédateur concurrent. La gestion doit redevenir celle d'un territoire et d'un partage de ressources entre métiers, loin de l'affectif qui paralyse actuellement les politiques maritimes

Le Compromis de Pêche : La Preuve par l'Expérimentation

La réduction des captures accidentelles et la modification des engins de pêche nécessitent un consensus entre des acteurs aux intérêts divergents. Le succès de ces mesures repose sur un pivot central : la "démonstration par la preuve" via des tests concrets en zone réelle pour valider l'efficacité technique et économique.



B-Le texte des échanges enregistrés le 26/05/2025

RÉDUCTION DES DIMENSIONS DES FILETS POUR LIMITER LES CAPTURES ACCIDENTELLES DE DAUPHINS DANS LE GOLFE DE GASCOGNE

Animateur : Quelles ont Les conditions d'acceptation du compromis pour réduire le nombre et la hauteur des filets par catégorie de bateaux et par espèces cibles ? et que les conditions d'acceptation sont pour les 4 familles de parties prenantes, que ce soit les pêcheurs, la filière aval les ONG et les scientifiques, c'est parti.

Le premier groupe ?

Participant 1 : C'est partagé en gros car tout le monde a contribué à la rédaction des solutions. On n' a pas dit grand chose de plus parce que je savais pas trop. Enfin, on a trouvé qu'on manquait d'éléments pour pouvoir répondre à la question, OK et sur ce protocole alors maintenant la question brûlante est de savoir quels seraient les quelques éléments clés de ce protocole pour qu'il soit accepté et acceptable par les 4 familles de parties prenantes. Que faudrait-il dire à l'intérieur ? Dur à dire ! En plus les ONG, ça veut pas dire grand chose. Il y a plein de catégories à l'intérieur. Donc on garde cette notion de protocole pour les 4 familles et donc les autres groupes ici présent dans la salle peuvent rajouter quelque chose au fur et à mesure.

Animateur : 2e groupe ! Quelles sont les conditions d'acceptabilité pour les 4 familles ?

Participant 1 : Alors il y a un préalable. Si je suis le préalable, c'est de faire la preuve que ça sera efficace. Et dans ces conditions, faire la preuve ça veut dire. Testez et testez. Si je teste sur une zone donnée, ça me permet de dire oui, ça marche, non, ça ne marche pas. Et si ça marche, à ce moment-là, j'ai des arguments pour aller chez les pêcheurs, dans la filière aval, pour les ONG et les scientifiques. Pour dire, ça vaut le coup d'essayer de voir si ensemble on peut trouver une solution, d'accord ? Et quels seraient les arguments qui seraient le plus recevable, par exemple pour la filière aval par rapport à cette notion ?

Si on ferme pour préserver en fait les espèces cibles plutôt que pour... comment dire ...limiter les captures accidentelles. Donc c'est ce qu'on disait repos bio plutôt qu'on pêche là où il y a de la reproduction.

Pour la filière aval par exemple une mesure les intéressant c'est d'avoir un meilleur rendement pour avoir un poisson frais, bah il est maigre l'intérêt. Donc en fait c'est avoir un meilleur rendement sur la transformation, d'avoir un meilleur rendement sur la transformation. Donc. Argument recevable par la filière interne, argument recevable par les pêcheurs. Ce qu'il faudrait pister dans cette démonstration par la preuve, c'est la même chose. Réduire la hauteur

des filets faut que ce soit en fait pour mettre en place des repos biologiques. Et ce, ce qu'il faut quand même pouvoir leur dire, c'est, est-ce que ces sacrifices, parce que ce sera des sacrifices économiques c'est très clair ... faudra que ces sacrifices amèneront un bénéfice en fait au long terme. Et dans cet espace de temps, est-ce qu'on compense avec des subventions parce que... parce que voilà, je veux dire, sinon je ferme ma boutique.. Compensation, pendant l'espace de temps, il y a la majoration qui est attendue, il y aura nécessairement diminution des captures mais est-ce que cette diminution des captures va présager d'une augmentation de la rentabilité finalement à terme de ce de cette mesure ?

Animateur : 3eme groupe Oui ! C'est ça la position de rentabilité à prouver pur vous aussi ? C'est parti.

Participant 2 : Je parle sous ton contrôle I... Moi j'ai vécu la même problématique en pêche côtière Sud Bretagne sur langoustine et des merluchons, c'était pas du chalut pélagique, c'était du chalut de fond. À l'époque, on reprochait aux bateaux d'avoir donc un maillage pas sélectif qui ramassait des petites langoustines et des merluchon qui étaient qui étaient vraiment très petits eux aussi. Donc les environmentalistes disent, vous êtes en train de massacrer les générations futures puisque vous pêchez les petites langoustines qui ne se sont pas reproduites. Donc c'est les gens de l'IFREMER qui ont fait les recherches, en particulier dans le bassin d'essais de Lorient. Et on a fait des choses qui semblaient absurdes, c'est-à-dire qu'on a enlevé les mailles à certains endroits, on a mis les mailles carrées où il y avait les mailles en l'air que les vagues s'écrasaient et qui faisaient des losanges On les a mis en carré pour que les petits poissons s'échappent. On a mis des trappes en bas pour que les petites langoustines se barrent, et donc y a eu moins de captures, moins d'efforts de pêche, moins de carburants, moins de tris. Les pêcheurs se sont pas plaints au début, rendez-vous compte « on va perdre beaucoup en tonnage... ». Alors là il y avait pas de poisson à préserver, simplement on préservait les juvéniles pour pouvoir améliorer la ressource. Mais le résultat a été positif pour tout le monde, les environmentalistes. Les pêcheurs, s'y sont mis depuis, ils ne se sont pas plaints du tout du nouveau système.

Mais Un dauphin, c'est quand même très très différent puisque c'est lui aussi un animal pélagique, il est en surface. Mais dans l'Océan indien ou dans le Golf du Mexique, on a fait ces dispositifs là parce que les dauphins ils sont partout pareils, c'est à dire qu'ils viennent se servir dans l'assiette des autres. Ainsi, ils venaient manger les sardinelles que mangeaient les thons. Donc ils pouvaient sauter dans les bancs et se faire choper par la senne parce que le filet allait jusqu'à la surface. Donc on a mis, on a descendu la ralingue de un mètre pour que les thons soient quand même maintenus et que les dauphins se sentant piégés puissent se barrer avant qu'on remonte le filet. Donc il y a des essais certainement qui existent déjà, faudrait savoir

Animateur : J'ai envie, j'ai envie de relancer et je passe directement à vous. Que faudrait-il faire par rapport à ces cas donc qui sont bien référencés pour accroître l'acceptabilité chez certaines parties prenantes qui sont pas les pêcheurs par exemple.

Participant 3 : Bah c'est c'est toi qui a donné la première possibilité. La première remarque, c'est d'abord faire le point sur ce qui existe déjà, c'est à dire que ce problème là il existe peut-être ailleurs dans le monde. Il y a peut-être déjà eu des travaux sur le type de l'engin de capture. Pour protéger le prédateur qui passe au-dessus des filets accidentellement je dirais donc faut faire un état des lieux. Aller voir les instituts de recherche qui existent. Ce qui m'étonne c'est qu'ils soient pas manifesté depuis le début du débat hein. Que les gens disent bien alors qu'ils ne sont pas venus dire ce qu'ils connaissent en matière de ça, c'est déjà bien. Comment ? Bon bah alors donc ça ça aurait dû être intégré peut être plus en amont de leur participation à ça quoi.

Animateur : *Avant de passer au dernier groupe, un mot à ajouter sur comment convaincre et rendre plus acceptable les autres filières ?*

Participant 3 : Donc puisque vous êtes sur les filières ONG scientifiques par exemple... Bah je pense que si la mise en place de dispositifs qui sont des dispositifs qui permettraient aux cétacés de s'enfuir... Ou bien est-ce que là on parle aussi des prises accessoires... ou bien encore de gérer es, les petites prises.... Pour le pêcheur, c'est évidemment la pérennité de son activité donc il doit avoir la possibilité que la solution puisse être sous forme d'essai pendant qu'il est indemnisé des manques à gagner.

Animateur : *La filière aval ?*

Participant 4 : Je pense que ce qu'on a gagné, c'est la pérennité de notre activité. Donc en fait, c'est de prendre conscience qu'à travers ces dispositifs on va réguler en fait la ressource. Et c'est assez ! Bah comme nous il faut qu'on puisse se projeter dans notre métier en se disant qu'on travaille pas simplement à 2 ou 3 ans mais qu'on part pour plusieurs dizaines d'années avec de la ressource et des poissons pour travailler.

Animateur : *Que faudrait-il dire aux ONG pour qu'eux aussi se projettent dans un avenir durable et de coopération ?*

Participant 4 : Contre ces parties prenantes, je pense que c'est un petit peu la même chose si ce n'est que ça doit fonctionner sur la réalisation d'essais et de confiance, c'est-à-dire que la mise en place de dispositifs doivent être quand même permettre de se concerter pour que les ONG aient confiance en les dispositifs, c'est à dire qu'ils sont testés pour ne pas que ça soit décrié derrière et remis en question.

Animateur : *J'ai envie de continuer le questionnement vers les scientifiques. Que faut-il faire pour qu'il aient un avenir fait d'acceptation globale par les autres parties prenantes ?*

Participant 5 : Moi je pense que je reviendrai un peu à ce qui était dit initialement, c'est-à-dire voir ce qui se passe ailleurs. Je pense qu'il y a déjà des tests qui ont été faits pour ce type de dispositif afin que les dauphins puissent échapper. Donc je pense qu'il y a déjà sans doute un certain degré d'acceptation au niveau des scientifiques dans le monde.

Animateur : *Et pour finir, le dernier groupe, je vous laisse la parole.*

Participant 6 : Non mais la question c'est quoi ? C'est de donner une chance pour dire Ouais ! Les pêcheurs, là on parle des fileyeurs, là ils acceptent de limiter la longueur de leurs filets parce que quel d'intérêt auraient-ils de limiter leurs filets. En échange de quoi ? En échange de l'ouverture du Golfe pour supprimer la fermeture hivernale d'un mois dans le Golfe de Gascogne, c'est ça l'idée ? Oui ? Bah si, c'est ça l'idée, moi je suis assez sceptique parce qu'il y a déjà des tas de dispositifs qui existent dans la partie des 12 000 miles, sur la longueur des filets, la durée d'immersion en fonction des tailles des navires, *etcetera*... Y a des quotas de pêche aussi sur beaucoup d'espèces. Y'a des quotas, y a des périodes d'ouverture et de fermeture, il y a plein de règlements qui existent donc....Alors à moins de cibler... enfin dire de quelle er quelle espèce cible on parle. J'espère qu'on parle pas spécialement des dauphins et qu'on parle globalement. Globalement oui, c'est un peu plus subtil ça et mais la réduction des filets... s'il s'agit de dire on réduit la longueur en échange des pêcheurs en certains endroit je ne sais pas...je ne sais pas si les pêcheurs seraient d'accord. Supprimer le mois de fermeture en échange d'une réduction de longueur peut être ? Peut-être, peut-être.... Il faut voir le calcul scientifique, qui représente la perte économique sur les poissons cibles. Mais c'est aussi une question de partage de l'espace. Alors après, oui, c'est ça, parce que dans la bande côtière, il y a une certaine régulation, mais c'est déjà en cours. Aujourd'hui par exemple, il y a de moins en moins de problèmes entre chalutier et fileyeurs. Les problèmes sont entre fileyeurs. C'est le partage de l'espace et ça passe d'abord par cela pour que ces problèmes soient réglés. C'est des accords professionnels en fait hein, qui doivent être, qui doivent être mis en avant. Bon voilà après c'est pas aux ONG de décider ça. Enfin le problème des ONG. C'est qu'en fait, elles ne vont jamais accepter la plupart d'entre eux, certaines sont radicales, pas toutes, mais... Faut jamais accepter que le dauphin parce que le dauphin c'est mythique comme il y a eu le le phoque qui est mythique. Mais les phoques commencent à poser des problèmes aussi, hein ? Il va falloir bientôt. La question des phoques va aussi être importante. Mais si, si, si, la population de phoques explose. Quand la population de phoque explose, la pêche devient impossible. Et donc si les ONG sont sur cette logique d'espèces mythiques qu'il faut absolument protéger, on peut pas s'en sortir. Il faut accepter d'en capturer ça fait partie du jeu. Les captures accessoires elles vont pratiquement toujours exister. Simplement, il y a une limite lorsqu'une espèce est effectivement menacée et il faut alors trouver les solutions plus ou moins radicales. Est-ce qu'on est dans cette situation là pour les pour les dauphins ? Il me semble qu'on est loin de cette situation là donc. On a donc du temps pour chercher des solutions. Mais les solutions, elles passent par les accords entre pêcheurs eux-mêmes.

Animateur : *Comment faire accepter ? Parce que visiblement vous vous dites que les ONG ont vraiment beaucoup de mal à accepter des accords professionnels. Comment réussir à les rendre acceptables vis-à-vis de des ONG ?*

Participant 6 : Pour certaines ONG, c'est possible parce qu'elles sont, elles acceptent la discussion. Aller discuter avec Sea Shepherd par exemple. C'est pas possible hein ? Ou même Bloom c'est pas possible. Enfin les positions sont tellement exacerbées... caricatural...caricatural... C'est la question, qu'on accepte la pêche avec ces... voilà...ONG. Ouais, avec ces difficultés, comment faire reconnaître les pêcheurs ? . Oui bah y a des y a des

moments où il faut peut-être, où il faut trouver des solutions et en général les pêcheurs sont plutôt prêts à chercher parce que va lancer... va balancer...va rejeter des espèces non commerciales à la flotte, c'est...c'est jamais... c'est jamais accepté. Quoique...Faut quand même se rappeler une chose, c'est que le dauphin à toujours été le concurrent de l'homme, hein ? Et que donc c'est, c'est quelque chose de difficile à à gérer. Mais moi, mon sentiment c'est que tant qu'on n'est pas sur une espèce menacée....Parce que c'est le discours qui était intéressant, c'est de dire qu'il faut poser un discours sur la gestion et sortir du discours sur les dauphins parce que c'est c'est un piège quoi. On peut pas s'en sortir... il en faut quand même se rappeler une chose, c'est que on a interdit les filets dérivants pour une photo de...une photo de dauphin dans les filets, une seule photo. Greenpeace est allé à l'ONU avec ça et en quelques années, hein, les filets dérivants étaient interdits. En 1990, c'était dans les années 90 avec une photo. Si on rentre dans ce jeu là, c'est ingérable. C'est ingérable. Et donc il faut poser la question qui est sur la gestion...la gestion des territoires, la gestion des rapports entre métiers, la gestion du partage de l'espace, du partage des ressources, et cetera. Et ça, c'est des choses qui se passent d'abord entre pêcheurs. Les ONG peuvent donner un avis sur ce qu'ils savent sur notre famille...

Animateur : Et sur les scientifiques ? Comment les scientifiques peuvent mieux si on prend ce sujet-là, mieux interagir avec les accords professionnels, les scientifiques en général... Je vais repasser la parole.

Participant 7 : Moi j'ai trouvé. Il y a un scientifique qu'on a invité il y a quelques mois là qui s'appelle Jean-Luc Beuret qui posait la question du rapport entre scientifiques et pêcheurs de manière remarquable. C'est évident qu'il faut travailler des relations entre pêcheurs et scientifiques. Mais lui disait : « Ce qui est important, c'est que les scientifiques répondent aux questions des pêcheurs. Faut que les scientifiques sortent un petit peu de leur vision propre de scientifique et qu'ils regardent quelles sont les formulations des pêcheurs. La concertation avec les pêcheurs passe par leurs interrogations... parce qu'on se pose des questions quand même... Pourquoi les les sardines sont plus petites, pourquoi les sardines vont faire d'autres itinéraires, pourquoi les dauphins ont changé de comportement, et cetera, et cetera. Donc tout ça, je pense que ça c'est une bonne approche. J'ai trouvé cette réflexion très-très pertinente.

Animateur : D'autres choses à rajouter ?

Participant 7 : J'ai aussi. Pour moi, je me positionne en tant que scientifique et surtout, je suis un peu embarrassé quand j'écoute parce que quel est le niveau acceptable entre la ressource d'une part et la préservation de la ressource, et d'autre part la prédation, les prédateurs où nous sommes en concurrence ?

Donc il y a un équilibre à accepter entre les dauphins par exemple en tant que prédateur et puis la ressource. Or est-ce que ce niveau des populations en jeu a été défini ? Donc cette population n'a pas été définie ? On peut toujours gloser indéfiniment, mais on veut savoir s'il y a trop de dauphins ou pas assez. Donc la première chose, c'est de dire quel est le niveau acceptable de l'équilibre entre ressources et prédation. Et après, une fois qu'on a défini avec des critères et dans toute démarche scientifique, c'est toujours la même chose, quels sont les

critères qu'on va avoir ? Quels sont les mesures des outils de mesure qu'on va avoir ? Et tant qu'on n'a pas défini ça...Ben ! On peut toujours discuter, discuter, discuter, mais on va pas pouvoir trouver de solution.

Animateur :Donc, en préalable du préalable, vous remontez sur le préalable de l'équilibre entre prédation et ressources.

Participant 6 : Pour rebondir, on sort de l'étude, on sort de l'épure.. Là on revient au point de départ et le point de départ majeur. Ce qui était demandé par les pêcheurs, c'était de se mettre d'accord sur l'état du stock ou des stocks de nos dauphins. On sait pas ce que c'est 400/600 ou 700 000 ? On sait pas, c'est rien d'autre. C'était le point de départ et le point de départ de l'accord des gens. Évidemment, les pêcheurs n'ont pas n'ont pas pour objectif d'aller dégommer tous les dauphins du Golfe de Gascogne. C'est pas ça l'idée hein, c'est pas l'objectif mais le point de départ c'est de dire quel est l'état réel du stock et les chiffre qu'on nous a donné sont variables. Je dis entre 400 000 et 700 000 on sait pas. Bon c'est déjà très important quand même. Après pour l'essentiel, c'est de savoir quel quel est le taux de mortalité par pêche socialement acceptable par la société française ? Bah si ce taux c'est 0, ça veut dire qu'on peut rien faire. Voilà et c'est le point de départ après. Après en effet, bon, une fois qu'on est capable de déterminer ce taux de façon contradictoire entre les pêcheurs qui observent ce qui se passe et les scientifiques qui peuvent avoir un décompte précis, en effet, on peut voir quelle est la mortalité supportable d'une façon objective. En sortant de l'affectif et en sortant de l'anthropomorphisme.

À peu près bon.

Qu'est-ce qui peut être acceptable et après qu'est-ce qu'on a comme moyen d'éviter les captures accidentelles? Ce qui est fait aujourd'hui c'est le système des répulsifs acoustiques. Y'a pas d'autre solution que ça pour renforcer. Pour renforcer la la notion du taux acceptable on se disant qu'il est nécessaire au départ de réussir à faire passer du 0 de certaines familles de parties prenante à 5000 dauphins capturés accidentellement. Certaines parties prenantes sont sur 0 et c'est ça le point d'acceptation à faire progresser. Faut aussi poser aussi une question sur l'état des ressources, parce que la prédation des dauphins sur les poissons, paradoxalement alors, est bien supérieure à la pêche. On peut pas aller dire en fait à la limite que les dauphins sont des plus gros prédateurs en fait que que les pêcheurs. C'est le constat quand même. On a oublié ça, par exemple sur les phoques, alors on Canada à force de protéger les phoques, c'est une explosion de la population et la pêche est impossible. Après y a déjà des scientifiques qui réfléchissent sur les écosystèmes et ils ont déjà une évaluation par écosystème avec des entrants et des sortants. Et donc ils ont déjà cette vision d'ensemble de certains scientifiques qu'on réfléchit pas forcément espèce par espèce d'un point de vue scientifique. Donc le dauphin dans son écosystème, c'est déjà étudié médiatiquement. La réflexion elle est posée sur mais ça c'est juste quelques brides qui restent en dehors de la sphère médiatiques. Mais c'est pas l'air du temps, par exemple tu prends le Marine Mammal Protection Act des États-Unis. Tu peux pas vendre un poisson aux États-Unis si tu n'as pas respecté, si tu as pris un dauphin. En fait, ça, c'est la fin, c'est comment les citoyens se sont

recupérés ces sujets et se les ont approprié. C'est un autre sujet. C'est pas c'est, c'est encore une chose, c'est ça ?